

Rentrée 2008 :
toujours moins de postes
toujours plus d'heures supplémentaires
Mobilisons !

voir p 2

GREVE
JEUDI 24 JANVIER

Modalités p 4

Dispensé de timbrage **Chartres CTC**

Second Degré-28

Le Bulletin
de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication: Jean-Robert GOURMOND C.P.A.P.: 1207 S 07639
Imprimé au S.N.E.S.-28 * 3, rue Louis-Blériot * CHAMPHOL * B.P. 81125 * 28304 MAINVILLIERS Cedex
Tél. : 02.37.21.16.91 Fax : 02.37.21.39.89 Courriel : snes28@orleans.snes.edu

N° 70

Janvier 2008

0,70 €

Dépôt légal : 1° trimestre 2008



Déposé le 16 janvier 2008

Agir maintenant

Tout d'abord, la SNES 28 vous souhaite une bonne année 2008, année où les luttes collectives devront sans aucun doute s'amplifier pour contrer la politique actuelle de régression sociale et de destruction des solidarités encore actives à ce jour dans notre société.

A cet égard, l'image d'un président ami des nantis de notre pays est en complet décalage avec la vie quotidienne des salariés de notre pays qui peinent à finir le mois. Il y a un an, Sarkozy proclamait : « *je veux être le président de l'augmentation du pouvoir d'achat* ». Aujourd'hui, il dit que les caisses sont vides et qu'il faut finalement travailler plus pour gagner moins, alors que le pays n'a jamais produit autant de richesses. Le problème est que celles-ci servent de moins en moins à la satisfaction des besoins populaires ou à l'augmentation générale des salaires et de plus en plus à l'enrichissement exponentiel des plus riches (réductions d'impôts importantes, explosion des revenus du CAC 40, jet privé pour se déplacer ...).

La Fonction Publique est bien entendu particulièrement visée par ce gouvernement proche des grands intérêts privés. Ainsi, le ministre de la Fonction publique mélange volontairement le déroulement (échelon) de la carrière et la valeur du point d'indice et prévoit des augmentations individuelles tributaires du bon vouloir de la hiérarchie ! Cette politique va à l'encontre de l'esprit républicain de solidarité et accompagne la volonté de casser les statuts de la fonction publique pourtant garants des services publics pour les usagers. Pour nous, la seule revendication est l'augmentation des salaires par l'évolution positive de la valeur du point d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires (200 euros) pour tous !!! La France, 5^{ème} pays le plus riche du monde, en a largement les capacités : c'est une question de choix !!!

Dans le même esprit, nous devons être vigilants face aux mauvais coups portés à nos retraites. Fin décembre, le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) confirme que la dégradation du niveau de vie des retraités ne fait que débiter. Cette information fait monter la pression sur les rendez-vous que nous aurons en 2008 sur ce sujet.

D'autre part, nous commençons à mesurer les effets du budget 2008 dans le domaine de l'Education. Les premières informations sur les dotations horaires sont catastrophiques avec toujours moins de postes et davantage d'heures supplémentaires (dans les collèges de notre département, par exemple, c'est -12 postes et +13 ETP transformés en HSA). Va ainsi se poursuivre la dégradation des conditions de travail des personnels, donc la pénalisation des élèves ainsi la mise en cause de l'éducation de qualité pour tous qui ne laissera bientôt d'autre choix aux familles que de se débrouiller avec leurs propres moyens. Les familles populaires en seront les premières victimes et la remise en cause de l'enseignement professionnel et technologique va dans le même sens.

Cette logique de l'individualisme forcené et de concurrence jusque dans la satisfaction besoins essentiels et collectifs (éducation, santé, culture, énergie, ...), est en rupture totale avec le modèle de république sociale largement inspiré par le programme du Conseil National de la Résistance. Les amis du président, milliardaires du MEDEF, entendent bien prendre leur revanche sur les acquis sociaux et les avancées sociales gagnés par le monde du travail. La volonté de Darcos de limiter le droit de grève dans l'Education à l'image de ce qui se fait dans les transports ou la volonté de

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Rentrée 2008	2
Calendrier	2
Baccalauréat professionnel en 3 ans. 3	
Grève du 24 janvier	4

Suite p 2

Rentrée 2008

Toujours moins de postes Toujours plus d'heures supplémentaires :

Au niveau National :

- 3200 Emplois
- 3500 Emplois transformés en HSA

Au niveau académique :

- 198 Emplois pour 2104 élèves de moins
- 133 Emplois transformés en HSA

Au niveau départemental :

- Dans les collèges : 12 emplois supprimés, tous transformés en HSA et un ETP d'Heures supplémentaire en plus pour 98 élèves de moins.
- Dans les lycées : 26 emplois supprimés et de nombreuses heures supplémentaires en plus, pour 109 élèves de moins.

Cette nouvelle vague de suppression de postes menace directement les conditions d'apprentissage de nos élèves (suppression d'option, augmentation des effectifs par classe) et se fait au détriment de la qualité de travail de chacun.

Avec des taux d'heures supplémentaires à 11% en lycées et 9,5 % en collèges, le poids des heures supplémentaires augmente très sensiblement à la rentrée 2008, outre les conditions de travail par l'alourdissement des tâches, c'est la conception même du métier et des rémunérations qui est remise en cause. Cette logique de la surcharge de travail mènera t'elle à l'externalisation de certaines tâches d'enseignement ?

Il faut donc organiser collectivement l'action contre l'imposition des HSA et pour leur transformation en postes, convaincre les collègues des dangers de cette multiplication des heures sup ; c'est déterminant pour nos conditions de travail et pour l'avenir de notre métier, car le gouvernement entend poursuivre dans les prochaines années sa politique de transformations massives de postes en HSA.

Faites-nous remonter le plus vite possible les éléments chiffrés de votre établissement: suppressions de postes, postes à complément de service, suppressions de classes, d'options ...

C'est très important pour que nous puissions mener une campagne dans la presse et dans les media, intervenir dans les instances départementales et académiques, informer l'opinion

Comment le gouvernement compte-t-il supprimer 80 000 emplois en 4 ans ?

- **Le Bac pro en 3 ans** : « gain » de 10 000 emplois.
- **Réduire les horaires élèves d'une heure en collège** : 7 000 emplois.
- **Réduire les horaires de 25% en lycée** : 25 000 emplois.
- **Imposer 3 heures sup** à chaque enseignant : 30 000 emplois.
- **Transfert des Copsy aux régions** : 4 500 emplois.

Une partie des projets pour « financer » les 80 000 suppressions de postes visent notre métier. C'est la tâche du **comité Pochard**. Ses propositions ?

- Accroître l'**autonomie des établissements**, y compris le **recrutement des personnels** (sur profil !)
- **Redéfinir les services** des enseignants et les **annualiser**, leur **imposer d'autres missions** (par exemple l'orientation)
- **Augmenter le temps de présence dans les établissements** (pour pallier aux suppressions massives d'emplois de vie scolaire ?) ;
- Réformer l'**évaluation** des enseignants en la liant aux résultats de leurs élèves
- Mettre en place des **hiérarchies intermédiaires contrôlant** l'activité des personnels
- Différencier nos métiers entre collège et en lycée, ce qui aurait de lourdes conséquences : **services, bivalence, droit à mutation ...**

Calendrier de la préparation de rentrée

- 10 Janvier : Notification des DHG dans les Lycées
- 16 Janvier : Notification des DHG dans les collèges
- 25 Janvier CTPD dotation des collèges.
- Dans la période : commissions permanentes (obligatoire) et des conseil d'administration dans les établissements sur les répartitions de moyens (suppressions(ou création) de postes- compléments de services – projets...)
- 8 Février : Remontée des Tableau de répartition de Moyens
- Mi Mars : CTPD Mesures (suppressions de postes et compléments de service en Collège)
- 20 Mars CTPA Mesures (suppressions de postes et compléments de service en Lycée)

Les projets de DGH sont maintenant connus dans la quasi totalité des établissements. Si rien n'a encore été communiqué par le chef d'établissement, il faut l'interroger d'urgence et obtenir tous les éléments. Les commissions permanentes et les CA vont bientôt se tenir, exigez un délai raisonnable entre les deux de façon à pouvoir informer les collègues et les parents. But est mobiliser les collègues sur la situation de chaque établissement, sur les suppressions de postes , de classes, d'options, et alerter les parents d'élèves, intervenir et faire voter des motions dans les CA, organiser des initiatives locales partout où la mobilisation le permet avant ou après les conseils d'administration (cf calendrier).

De plus, vous pouvez aussi envisager des délégations à l'Inspection Académique ou au Rectorat pour les lycées pour faire vous faire entendre sur la situation de votre établissement, N'hésitez pas à nous tenir au courant, nous pouvons vous accompagner.

Suite de l'Editorial

contourner le Non populaire au traité constitutionnel européen sont d'ailleurs le signe que la régression sociale s'accompagne d'une régression démocratique.

Mais rien n'est inéluctable. La lutte collective permet de créer l'espoir par la construction des rapports de force nécessaires pour inverser la tendance. Le 24 janvier est une étape dans ce processus long et difficile. Nous ne pouvons pas nous résigner à laisser à nos enfants un monde qui serait plus dur à vivre que pour nous. Prenons nos responsabilités, pour les salaires, pour l'emploi, pour la défense de la Fonction publique au service de tous et du service public d'Education. **Jeudi 24 janvier, mettons-nous en grève massivement et manifestons dans la rue pour montrer notre détermination.**

LA CONTRE-RÉFORME DU MINISTÈRE, QUI SE PRÉTEND PUBLIC, DE L'ÉDUCATION NATIONALE : BACCALURÉAT PROFESSIONNEL EN TROIS ANS AU LIEU DE QUATRE

Après avoir pris la décision de supprimer 11300 postes d'enseignants dès la rentrée prochaine, le gouvernement décline maintenant son mode opératoire. C'est par les réformes au sein de l'enseignement professionnel, qui recrute majoritairement ses élèves dans les milieux populaires, qu'il décide de déclencher les « hostilités ». Le désengagement financier de l'Etat de cette voie d'enseignement est certes déjà entamé depuis plusieurs années ; cependant la prochaine contre-réforme qui vise à généraliser le baccalauréat professionnel en trois ans au lieu de quatre aujourd'hui sera très néfaste pour les élèves les plus en difficulté.

Sous couvert d'une baisse démographique, les fermetures autoritaires de sections d'enseignement professionnel n'ont fait que s'amplifier au fil des années : l'équivalent d'une cinquantaine de lycées professionnels ont fermé depuis 2001. Or, les demandes des élèves pour suivre ce type de cursus n'ont pas diminué !

Fin octobre, le ministre de l'Éducation Nationale Darcos a envoyé une « note » à tous les recteurs leur demandant de développer le baccalauréat professionnel en trois ans au lieu de quatre à l'heure actuelle. Supprimer une année de formation en lycée professionnel permettra d'« économiser » 25% des effectifs enseignants de cette voie d'enseignement. Nous sommes donc bien dans une logique de restriction budgétaire annoncée par le gouvernement qui, dans les diverses instances officielles, s'indigne lorsque les syndicats lui font remarquer cette cohérence.

Dans notre académie, ce sont 16 postes qui sont supprimés (9 suppressions « brutes » et 7 transformations en HS) et dans notre département, les modifications concernent :

- Jehan de Beauce : suppression de 2 classes de BEP/ouverture de 2 BAC pro 3 ans
- Branly : suppression de 2 classes de BEP/ouverture de 2 BAC pro 3 ans
- Elsa Triolet : suppression de 2 classes de BEP/ouverture de 2 BAC pro 3 ans
- Philibert de l'Orme : suppression de 2 classes de BEP/ouverture de 3 BAC pro 3 ans
- Silvia Monfort : suppression d'1 classe de BEP
- Remi Belleau : suppression de 3 classes de BEP/ouverture de 3 BAC pro 3 ans
- Sully : suppression d'1 classe de BEP/ouverture d'1 BAC pro 3 ans

Le baccalauréat professionnel a été créé en 1985 dans un contexte où seuls 30% d'une classe d'âge obtenaient alors un baccalauréat. Il s'acquiert après quatre années de cursus scolaire en lycée professionnel (2 ans pour obtenir un BEP puis 2 ans pour le Bac). La création de ce diplôme a participé activement à approcher l'objectif de 80% d'une classe d'âge au Bac. En 2006, alors que la proportion de bacheliers d'une même génération était de 64%, ils étaient 84% en lycées professionnels à obtenir le diplôme.

Ces résultats sont toutefois à relativiser par ce qui se passe du côté des élèves. Ceux qui s'orientent vers la voie professionnelle le font pour la grande majorité par défaut et non par choix réel. Ils sont généralement presque tous issus de milieux défavorisés. Le cumul de leurs années d'échec scolaire leur font préférer un cursus court (BEP ou CAP en deux ans). Mais très vite, confrontés à des méthodes pédagogiques plus adaptées et remotivés par leurs résultats, leurs ambitions scolaires s'élèvent et nombreux sont ceux qui éprouvent le désir de poursuivre leur scolarité en baccalauréat professionnel. Cependant, seulement 40% d'entre eux voient leur vœu aboutir car l'offre de formation en baccalauréat professionnel est insuffisante. Ceux qui refusent de retourner en filières traditionnelles ou qui n'ont pas un dossier assez « acceptable » abandonnent leur scolarité à la fin du BEP, faute de solution.

Par la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, le gouvernement va supprimer la formation en deux ans du BEP. En fin de troisième, les élèves auront donc le choix entre un bac général, un

bac technique ou un bac professionnel. S'ils ne sont pas assez « solides », un CAP leur sera proposé. Il est prévisible qu'une majorité d'entre eux préférera la voie scolaire la plus courte. Or, un CAP et un baccalauréat n'ont pas la même valeur sur le marché du travail. De surcroît, les contenus et le temps d'enseignement sont radicalement différents, impliquant de fait un accès inégal aux connaissances alors que tous les élèves feront partie des citoyens « égaux » de demain.

Quels arguments le gouvernement avance-t-il pour accompagner sa contre-réforme ? Darcos explique en préambule de sa « note » aux recteurs datant du 29 octobre 2007 que « l'attractivité de la voie professionnelle connaît deux handicaps : la co-existence de deux diplômes de niveau V, le CAP et le BEP, aux intitulés et aux contenus souvent proches, et la durée de parcours conduisant au baccalauréat professionnel, qui est de quatre ans au lieu de trois dans les voies générales ». Toutefois, si le CAP et le BEP peuvent avoir des intitulés qui se confondent, leurs contenus comme leurs publics ne sont pas les mêmes. Certes, ils recrutent tous deux parmi les classes défavorisées même si le public relevant des CAP présente généralement des difficultés scolaires beaucoup plus importantes ; c'est d'ailleurs pourquoi les contenus des programmes de CAP sont beaucoup plus légers que ceux du BEP. Autre argument : il serait inacceptable que la durée de scolarité soit variable selon les baccalauréats. Mais les élèves orientés en lycées professionnels cumulent des années d'échec scolaire et, ont de fait besoin d'un temps d'apprentissage plus long que d'autres.

Darcos, dans sa fameuse « note » aux recteurs, invoque enfin une expérimentation relative à la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans qui eu lieu de 2001 à 2007 : « elle a montré tout l'intérêt pour les élèves de pouvoir réduire la durée de leur formation sans diminuer ni la qualité de celle-ci ni la valeur du diplôme obtenu ». Or le bilan de cette expérimentation stipule en réalité qu'une des conditions de réussite est « le maintien des sections de BEP pour tous ceux, les plus nombreux, qui ne relèvent pas du parcours dérogatoire [...] : une grande majorité des élèves ne peut pas suivre un bac pro en 3 ans ». La conclusion de ce rapport précise qu'en aucun cas le baccalauréat professionnel en trois ans ne doit se substituer au baccalauréat professionnel en quatre ans. Convoquer la simple expérimentation en occultant voire en dissimulant les résultats et les conclusions du rapport relève de l'imposture intellectuelle.

Ces résultats étaient prévisibles. Comment conserver les contenus, la qualité et la valeur d'une formation en réduisant sa durée et en ne remédiant pas aux difficultés du public concerné ? Qu'importe, ce dispositif, qui a reçu un avis négatif émanant de l'Inspection générale en 2005 et un autre tout aussi critique inscrit dans le bilan statistique de l'Éducation Nationale, se veut effectif dès la rentrée 2008 pour une grande part des filières professionnelles. Comme à son habitude, le gouvernement n'a engagé aucune concertation préalable. De plus, le contenu des formations, les grilles horaires et les programmes ne sont toujours pas définis. Si les BEP sont supprimés, il est probable que le nombre d'élèves quittant le système éducatif sans qualification va s'accroître.

Ce dispositif relève d'une approche comptable et cynique de la formation professionnelle. Il fait fi des élèves les plus fragiles. Ce sont pourtant eux qui, dans le silence assourdissant des médias, ont manifesté et fermement exprimé leur désaccord un peu partout dans le pays. A Bordeaux, suite à ces mobilisations lycéennes, le recteur a dû geler les suppressions de sections BEP qu'il avait programmées.

C'est la diffusion des analyses syndicales et la prise de conscience du caractère antisocial de cette contre-réforme qui permettront la construction et l'amplification des mobilisations nécessaires pour contrecarrer les projets gouvernementaux.

GREVE JEUDI 24 JANVIER

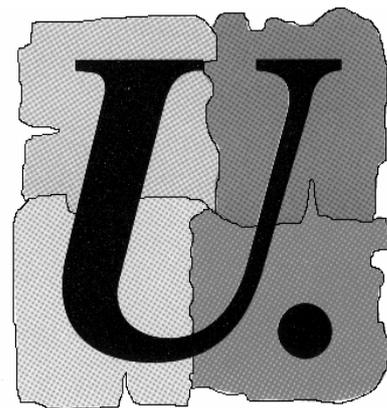
Une journée d'actions, 3 rendez-vous !

Pour débattre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 H 30

Locaux de la FSU à CHAMPHOL



Pour mettre en avant les revendications spécifiques de
l'Éducation Nationale :

POUR UN SERVICE PUBLIC LAIQUE D'EDUCATION POUR TOUS !!!

**RASSEMBLEMENT UNITAIRE DÉPARTEMENTAL
ÉDUCATION NATIONALE**

14 H 30

Devant l'Inspection Académique à CHARTRES

Pour montrer tous ensemble, public et privé, notre détermination à
faire avancer nos revendications, qui plus que jamais, sont légitimes :
AUGMENTATION DES SALAIRES!!!

**MANIFESTATION UNITAIRE DÉPARTEMENTALE
DES FONCTIONS PUBLIQUES ET INTERPROFESSIONNELLE**

15 H 30

Place des Halles à CHARTRES